

La Baie de Douarnenez :

Réserve Ichthyologique Naturelle

par Christian DÉNIEL

« Laisse aller ! ». L'ordre sec a jailli de la petite passerelle bleue ; *Yvonnick* bondit en avant, abandonnant derrière lui la lourde perche de bois qui, dans sa chute, entraîne vers le fond le chalut et les espoirs des hommes en cirés qui s'affairent sur le pont.

Ainsi pendant trois mois d'hiver, huit à dix bateaux et une quarantaine de marins vont soustraire de la baie quelques soles, turbots, carrelets, grondins, raies ou tacauds. Dans leur sillage, une poignée de scientifiques, penchés sur ces poissons que vomit le chalut, cherchent à comprendre les problèmes posés par leur biologie et leurs déplacements saisonniers.

LES ESPECES DE POISSONS BENTHIQUES CHALUTABLES

Environ 40 km² de sable immergés, justement protégée des chalutages intensifs, la baie de Douarnenez représente un des réservoirs à poissons les plus importants de la pointe de Bretagne. Plusieurs années de chalutages nous ont permis d'inventorier 55 espèces de fond (ou benthiques) auxquelles il faut ajouter celles de surface, notamment le bar *Dicentrarchus labrax* et la sardine *Sardina pilchardus*.

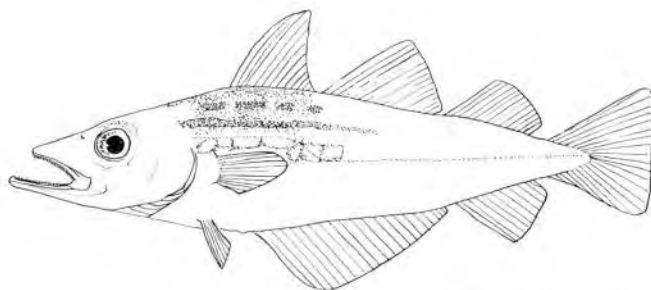
Les espèces benthiques appartiennent à 25 familles dont 6 constituent des populations considérables dont l'intérêt économique est variable, parfois nul.

LES POISSONS CARTILAGINEUX OU SÉLACIENS

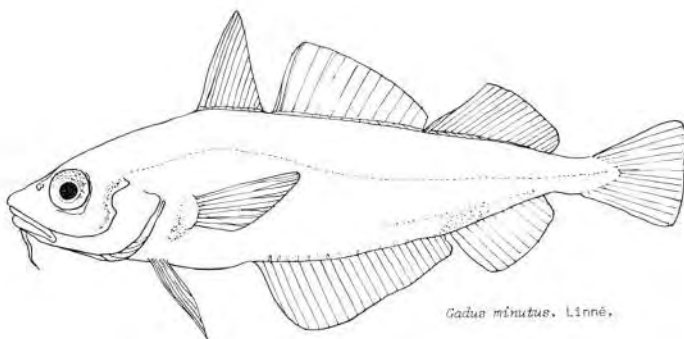
Ce sont essentiellement des raies *Raja* sp. (Rajidés) et des petites roussettes *Scyliorhinus canicula* (Scyliorhinidés) qui sont capturées.

LES POISSONS OSSEUX OU TÉLÉOSTÉENS

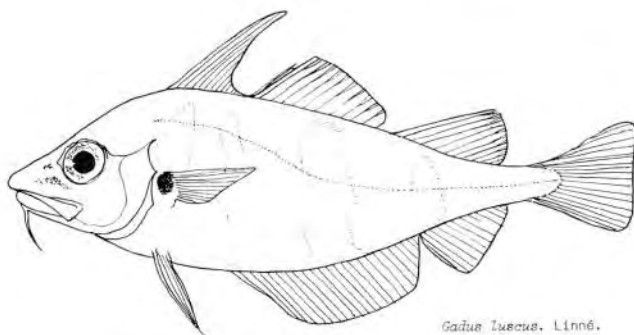
Les fortes houles d'Ouest, caractéristiques des tempêtes hivernales, chassent les Gadidés de leurs abris rocheux : les tacauds (*Trisopterus luscus*), les lieus (*Pollachius pollachius*), les merlans (*Merlangius merlangus*), s'entassent alors dans le panier d'étrépage ; les capelans (*Trisopterus minutus*) glissent vers le dalo sous l'œil attentif de la horde ailée qui suit le tri.



Merlangius pollachius, Linné.



Gadus minutus, Linné.

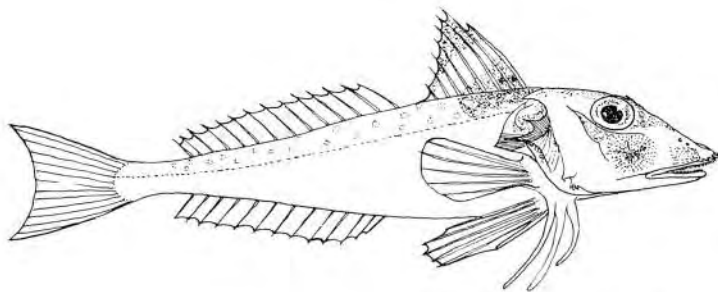


Gadus luscus, Linné.

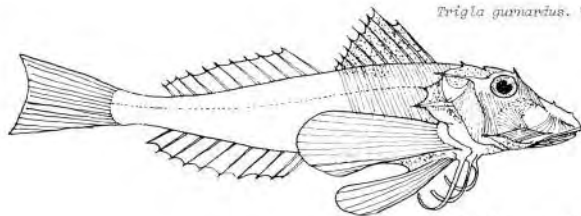
Avec le maillage autorisé (40-45 mm), qui sous-estime les petites espèces, les Sélaciens et les Gadidés représentent respectivement 7,6 % et 16,3 % des prises.

Les grondins (Triglides) sont surtout abondants pendant les mois d'hiver. Le grondin rouge (*Aspitrigla cuculus*) ne passe dans la baie que quelques mois puis retourne probablement en été vers les eaux plus profondes du plateau continental. La famille n'est pas négligeable : les quatre espèces de la baie représentent en effet 12,5 % du total des captures au chalut.

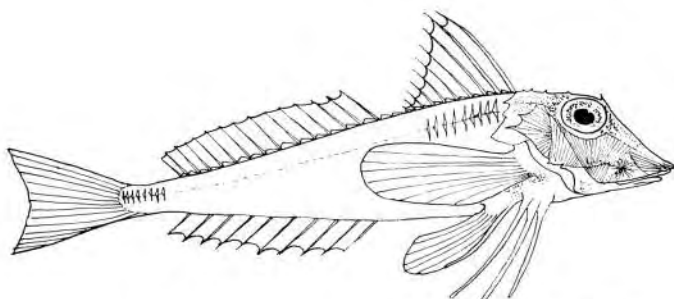
Fonds de vase, de sable fin, sable grossier mêlé de débris coquilliers, graviers et galets : tous les types de sédiments sont réunis ici pour offrir aux poissons plats (ordre des Pleuronectiformes) l'abri qu'ils recherchent. Trois familles (Bothidés, Soléidés, Pleuronectidés) se partagent la gamme sédimentaire et s'y déplacent, mus par leurs besoins alimentaires, leurs impulsions physiologiques ou les variations des conditions physiques du milieu.



Trigla gurnardus. Linné.



Trigla lucerna. Linné.



Trigla cuculus. Linné.

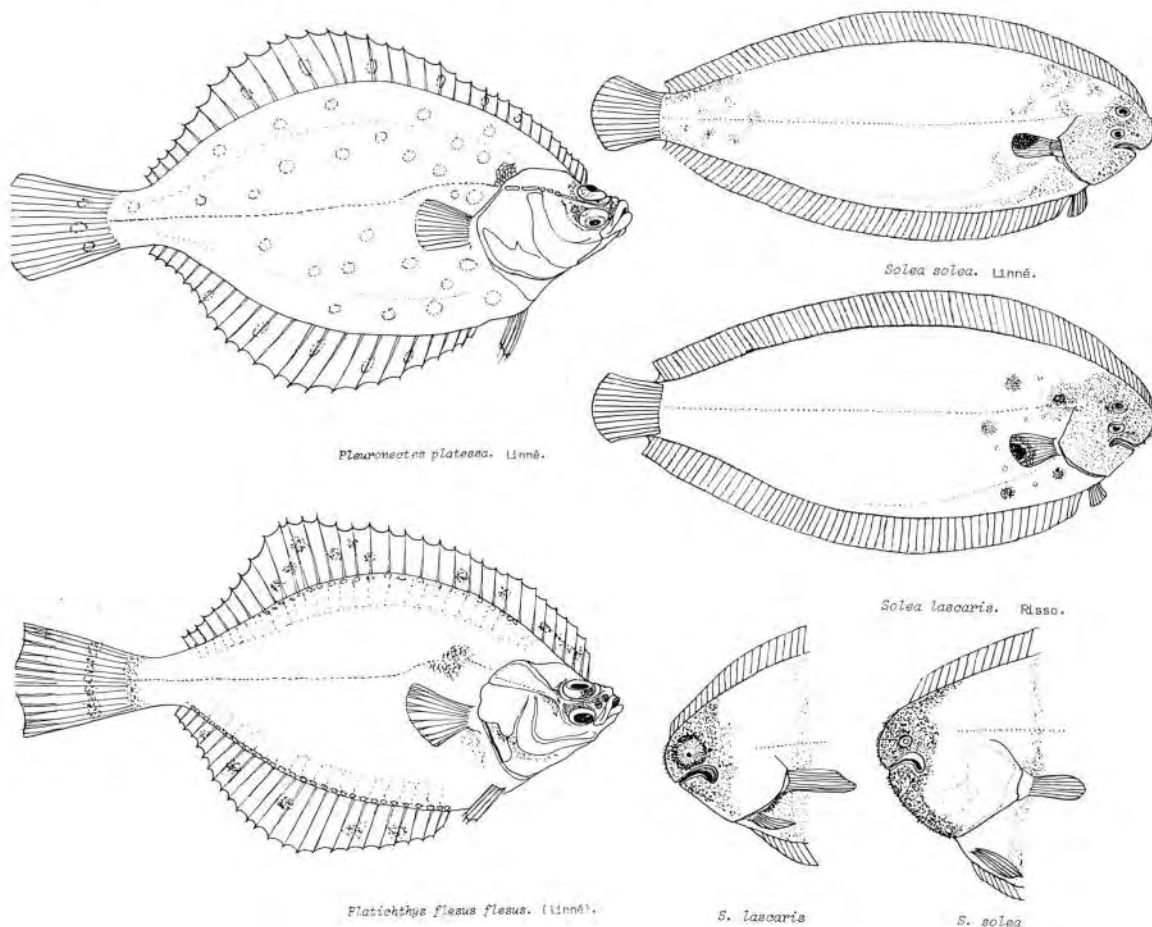
Leur valeur commerciale est doublée d'un intérêt scientifique particulier : regroupés dans la même zone géographique, nous trouvons ici quinze espèces différentes dont certaines sont à leur limite de répartition d'abondance et d'autres probablement assez rares. Deux petits Bothidés, *Phrynorhombus regius* et *P. norvegicus* d'origine nordique, ne s'y rencontrent qu'occasionnellement et les trois individus capturés à l'entrée de la baie ne permettent pas de conclure à la présence d'une population. Ce n'est certes pas le cas des arnoglosses, *Arnoglossus thori*, *A. laterna*, *A. imperialis*, qui ont colonisé l'ensemble de la baie avec toutefois des préférences différentes en matière de sédiments. Sans aucune valeur marchande et de petite taille (de 12 cm à 25 cm selon l'espèce), ces petits Bothidés font aussi le plaisir des mouettes et goélands qui suivent les bateaux.

Les grands turbots (*Psetta maxima*) et barbues (*Scophthalmus rhombus*) sont assez rares. Les jeunes de deux et trois ans constituent l'essentiel des captures le long des plages du fond de la baie ou sur le banc de Saint-Nicolas, entre le cap de la Chèvre et Morgat.

Les Soléidés détiennent le record d'abondance avec 29,5 % des prises ; ce chiffre est probablement en dessous de la réalité en raison de la prolifération d'une petite espèce *Buglossidium*

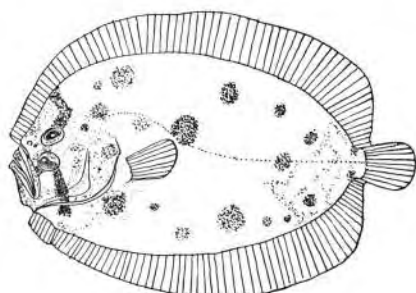
luteum qui s'échappe aisément des chaluts à grandes mailles et n'est pas exploitée.

Les soles (*Solea vulgaris*) et les solettes (*Solea lascaris*) trouvent en baie des habitats favorables : sable fin et vase pour les unes, sable grossier coquillier pour les autres. Les deux espèces représentent respectivement 3,8 % et 12,6 % des captures hivernales.

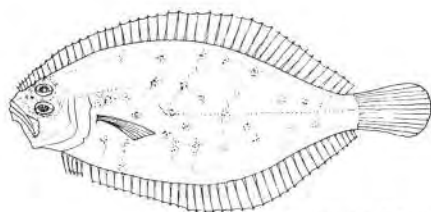


Une petite espèce *Microchirus variegatus* se cantonne à l'entrée de la baie sur des fonds de graviers et de galets, où cohabitent aussi le pétoncle blanc (*Chlamys opercularis*) et la grande étoile de mer (*Marthasterias glacialis*). *M. variegatus* est une espèce méridionale assez abondante sur les côtes de Méditerranée ; on la pêche jusqu'en Vendée (« séteau court ») et elle est très probablement en baie de Douarnenez bien au Nord de sa limite de répartition d'abondance. La population est bien localisée et, semble-t-il assez sédentaire.

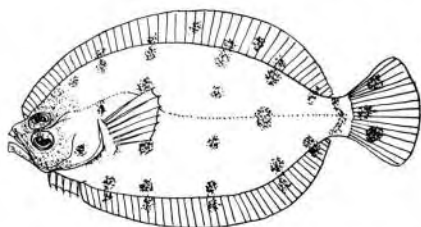
La plie (*Pleuronectes platessa*) et la limande (*Limanda limanda*) (Pleuronectidés) sont deux poissons essentiellement nordiques et d'eaux froides. Ils ont en baie de bonnes conditions pour leur reproduction et leur croissance ; c'est en particulier le cas de la



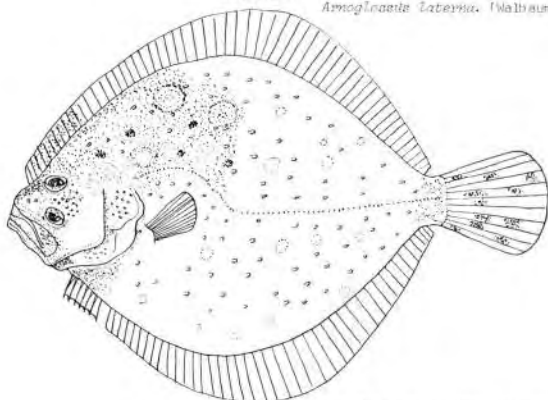
Zeugopterus punctatus (Bloch).



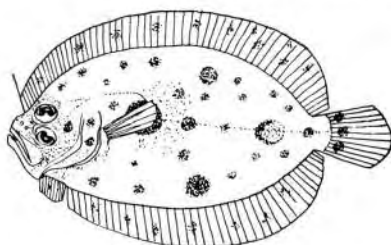
Arnoglossus lateralis (Walbaum).



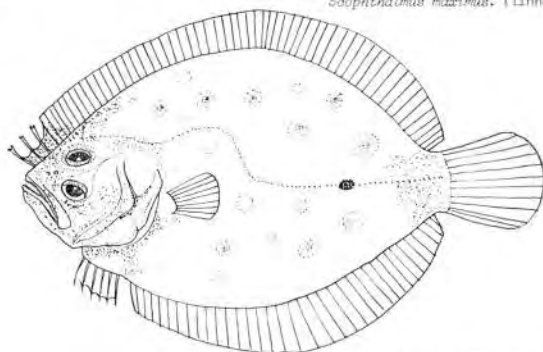
Phrynorhombus norvegicus. (Günther).



Scophthalmus maximus. (Linné).



Phrynorhombus nagi. (Bonnaterre).



Scophthalmus rhombus. (Linné).

ESPÈCES	N	%	ESPÈCES	N	%	ESPÈCES	N	%
<i>SOLEA LASCARIS</i>	2 212	12,60	<i>PLATICHTHYS FLEUS</i>	223	1,27	<i>POHATOCLISTUS</i> sp.	10	0,05
<i>CALLIONYMUS LYRA</i>	1 517	8,64	<i>POLLACHTUS POLLACHTUS</i>	219	1,24	<i>MICROSTOMUS KIT</i>	10	0,05
<i>PLEURONECTES PLATESSA</i>	1 463	8,34	<i>ZEUS FAGER</i>	185	1,05	<i>TRACHURUS TRACHURUS</i>	5	0,02
<i>LIMANDA LIMANDA</i>	1 455	8,29	<i>TRIGLOPORUS LASTOVIZA</i>	179	1,02	<i>PHRYNORHOMBUS NORVEGICUS</i>	4	0,02
<i>TRISOPTERUS LUSCUS</i>	1 134	6,46	<i>RAJA BRACHYURA</i>	159	0,90	<i>POLLACHTUS VIRENS</i>	4	0,02
<i>TRISOPTERUS MINUTUS</i>	1 124	6,40	<i>LOPHIUS PISCATORIUS</i>	134	0,76	<i>TRACHINUS DRACO</i>	3	0,01
<i>EUTRIGLA GURNARDUS</i>	1 040	5,92	<i>ASPITRIGLA CUCULUS</i>	125	0,71	<i>TORPEDO TORPEDO</i>	3	0,01
<i>TRIGLA LUCERNA</i>	845	4,81	<i>ARNOGLOSSUS IMPERIALIS</i>	121	0,68	<i>AGONUS CATAPHRACTUS</i>	3	0,01
<i>SOLEA VULGARIS</i>	677	3,85	<i>SPONDILOSONA CANTHARUS</i>	106	0,60	<i>HYPEROPLIUS LANCEOLATUS</i>	2	0,01
<i>ARNOGLOSSUS LATERNA</i>	473	2,69	<i>HERLUCCIUS HERLUCCIUS</i>	77	0,43	<i>RAJA BATIS</i>	1	
<i>BUGLOSSIDIUM LUTEUM</i>	465	2,65	<i>MICROCHIRUS VARIEGATUS</i>	64	0,36	<i>SCYLIORHYNUS STELLARIS</i>	1	
<i>PSETTA MAXIMA</i>	415	2,36	<i>TRACHINUS VIPERA</i>	54	0,30	<i>HALVA HOLVA</i>	1	
<i>SCYLIORHYNUS CANTHOLA</i>	398	2,26	<i>DICENTRARCHUS LABRAX</i>	46	0,26	<i>BLENNIUS PAVO</i>	1	
<i>ARNOGLOSSUS THORI</i>	391	2,26	<i>GAIDROPSARUS VULGARIS</i>	40	0,22	<i>DVASTIATIS PASTINACA</i>	1	
<i>RAJA MONTAGUI</i>	373	2,12	<i>CONGER CONGER</i>	31	0,17	<i>RANICEPS RANINUS</i>	1	
<i>RAJA CLAYATA</i>	355	2,02	<i>RAJA NAEVUS</i>	30	0,17	<i>PHRYNORHOMBUS REGIUS</i>	1	
<i>SCOPHTHALMUS RHOMBUS</i>	329	1,87	<i>GADUS MORPHA</i>	17	0,09	<i>ZEUGOPTERUS PUNCTATUS</i>	1	
<i>HERLANGIUS HERLANGUS</i>	260	1,48	<i>RAJA MICROCELLATA</i>	15	0,08	<i>ATHERINA PRESBYTER</i>	1	
<i>MULLUS SURMULETUS</i>	259	1,47	<i>PAGELLUS BOGARAVEO</i>	12	0,06	<i>HIPPOCAMUS</i> sp.	1	

TABLEAU 1. — Inventaire des espèces de poissons chalutables capturés en baie de Douarnenez de 1974 à 1978, avec indication du nombre total capturé par espèce et pourcentages.

limande dont l'explosion démographique est étonnante en moins de dix ans.

Les flets (*Platichthys flesus*) font leur apparition dans la baie en février et mars. Ils y restent le temps de frayer puis retournent vers les eaux saumâtres où ils passent l'essentiel de leur vie.

LES DEPLACEMENTS SAISONNIERS D'ESPECES

THÉORIE DES MIGRATIONS ET SCHÉMAS HYPOTHÉTIQUES

Les déplacements des poissons, liés à la reproduction ou à l'alimentation, peuvent être réduits à un schéma triangulaire simple portant sur ses trois coins : l'aire de ponte, la nurserie et l'aire d'alimentation (HARDEN JONES, 1970) (Fig. 1). Cette figure simplifiée

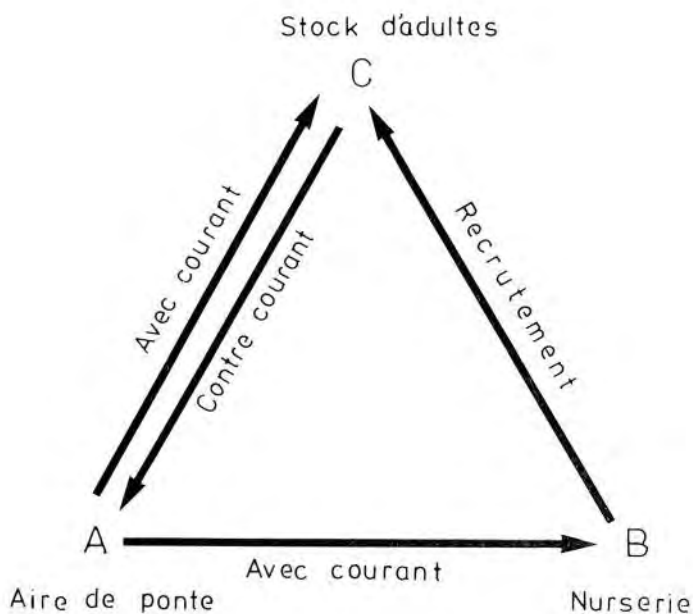


Fig. 1. — Schéma de migration des poissons (d'après HARDEN JONES).

se complique si l'on sépare les reproducteurs des juvéniles de classe 0 et des poissons n'ayant pas encore atteint leur première maturité sexuelle (Fig. 2).

L'étude détaillée de la composition et de la biologie des populations permet de penser que la baie regroupe à elle seule les aires du schéma ci-dessus : pour la plupart des espèces chalutées, elle représente une aire de ponte, une nurserie et une aire d'alimentation.

L'observation des glandes génitales d'adultes, celle des œufs et larves dans le plancton, la présence de stades juvéniles dans

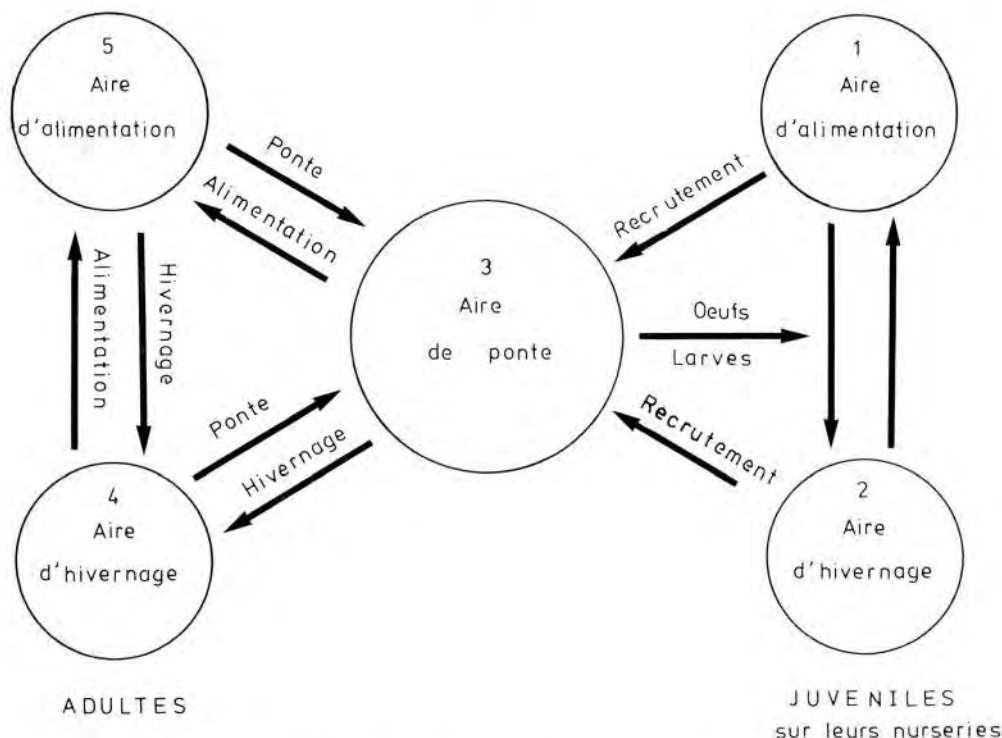


Fig. 2. — Variations dans les mouvements migratoires. Les cycles des adultes et des juvéniles sont séparés (d'après HARDEN JONES).

la baie, conduisent à une hypothèse de déplacements, où les douze espèces courantes de poissons plats seraient réparties en trois types :

- le type sole (Fig. 3) : la totalité du cycle biologique s'effectue à l'intérieur de la baie ;
- le type plie (Fig. 4) : les aires d'alimentation d'adultes et de juvéniles sont séparées. Le développement larvaire, la croissance et la première maturation sexuelle se font sur des zones voisines de celles des frayères ;
- le type turbot (Fig. 5) : les aires de ponte sont extérieures à la baie. Les larves entraînées par les courants y entrent et s'éparpillent sur les nurseries où se réalise la métamorphose.

RÉSULTATS D'UNE EXPÉRIENCE DE MARQUAGES

Une expérience classique de marquages nous a permis de mettre en évidence les déplacements de quelques espèces en baie, sans toutefois en connaître l'amplitude exacte (DÉNIÉL, 1978). Les poissons capturés sont relâchés marqués devant les plages, près de Douarnenez (Fig. 6).



Fig. 3. — Schéma hypothétique de déplacements des poissons de « type sole » en baie de Douarnenez.

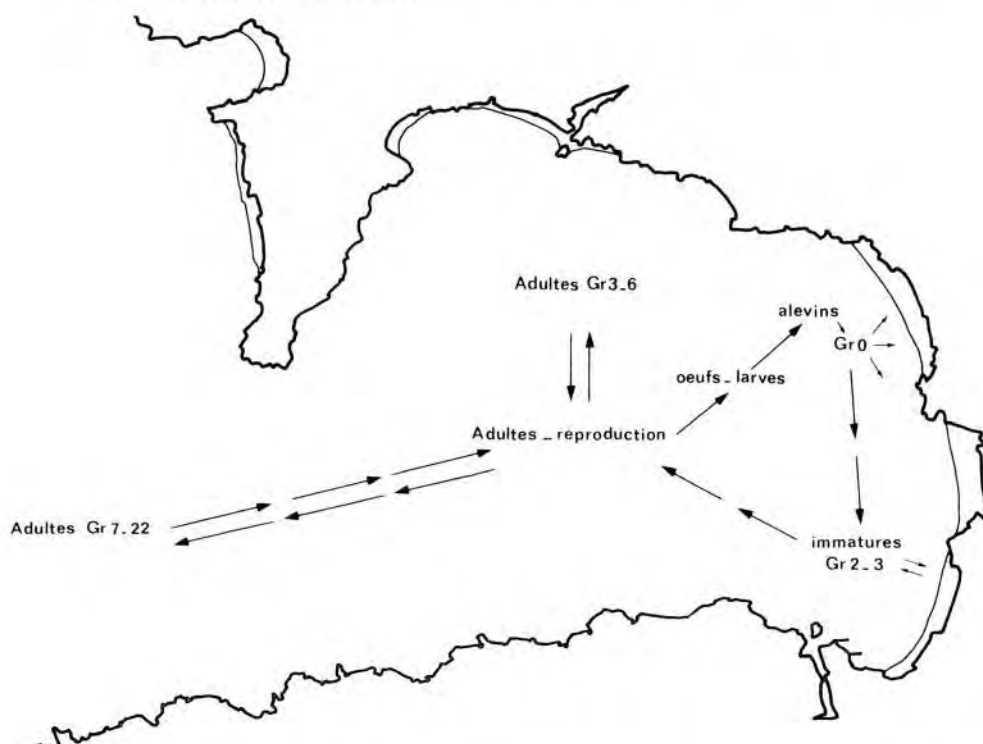


Fig. 4. — Schéma hypothétique de déplacements des poissons de « type plie » en baie de Douarnenez.

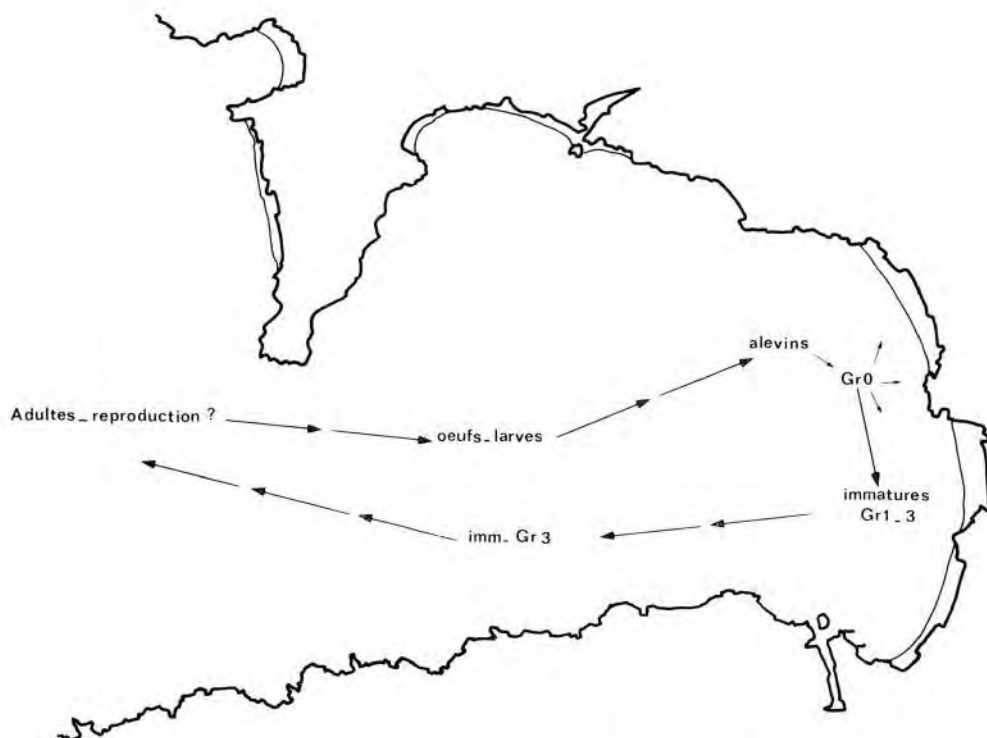


Fig. 5. - Schéma hypothétique de déplacements de poissons de « type turbot » en baie de Douarnenez

De jeunes individus immatures sont repris à proximité de leurs nurseries ; les plus âgés gagnent le centre de la baie et les fonds de 35 m entre le cap de la Chèvre et la pointe du Raz (Fig. 7). Une recapture de turbot à 35 milles dans le suroît de l'île de Sein confirme l'hypothèse de déplacements importants chez cette espèce.

L'entrée de poissons adultes (plies et flets) en janvier-février est par ailleurs très nette lorsqu'on suit les captures de chalutiers. La migration est active : le poisson effectue une migration verticale d'une périodicité de 12 heures environ ; il se déplace en pleine eau en utilisant les courants (GREER WALKER *et al.*, 1978).

AIRES DE PONTE ET NURSERIES

L'ensemble de la baie doit être considéré comme une grande aire de ponte pour la majorité des espèces exploitées. L'étude régulière des œufs et larves dans le plancton nous permet d'affirmer que plusieurs familles exploitées se reproduisent ici (RABE-NEVANANA, 1978) :

- les gadidés : le lieu jaune (*P. pollachius*), le tacaud (*G. lucus*), le merlan (*M. merlangus*), le capelan (*T. minutus*) ;
- les triglidés : les grondins (*T. lucerna* et *E. gurnadus*) ;



Fig. 6. — Position des poissons relâchés marqués



Fig. 7. — Position des poissons marqués recapturés.

- les soléidés : la sole (*S. vulgaris*), la solette (*S. lascaris*), le séteau court (*M. variegatus*) ;
- les pleuronectidés : la plie (*P. platessa*), le flet (*P. flesus*), la limande (*L. limanda*), la limande-sole (*M. kitt*) ;
- les bothidés : la barbue (*S. rhombus*).

Les autres espèces de poissons plats citées et non exploitées s'y reproduisent également.

Les grandes plages de Douarnenez à Morgat jouent un rôle primordial dans le recrutement en Pleuronectiformes de la baie : là arrivent successivement les alevins de plies, de barbues, de turbots, de solettes. Ils y passeront leur première année, très près du bord, exploitant activement les Bivalves et Crustacés infralittoraux. En vieillissant, ils s'écarteront peu à peu de leurs nurseries pour enfin rejoindre leurs aînés, au moment de la première maturation sexuelle.



Remontée du chalut

(Photo C. Déniel)

LES AIRES D'ALIMENTATION

Les ensembles biosédimentaires, relativement pauvres en endofaune (sables dunaires du banc de Saint-Nicolas), sont essentiellement exploités par des carnassiers chassant à vue : le turbot, la barbue, le lieu jaune.

Les zones plus riches en espèces benthiques sont peuplées par deux groupes de prédateurs particuliers :

- les poissons adaptés à la recherche de l'endofaune : la plie, la sole ;
- les poissons adaptés à la recherche de proies épibenthiques (Invertébrés mobiles sur le fond) : les raies, les grondins, la limande (QUINIOU, 1978).

L'importance des Invertébrés benthiques dans la chaîne alimentaire démersale est incontestable ; les adultes et les jeunes de poissons benthiques en tirent la quasi-totalité de leur alimentation.

Les adultes exploitent surtout les secteurs centraux et Sud de la baie. Certains se hasardent dans des couches d'eau faibles : c'est le cas des plies qui, après la ponte, s'alimentent sur les Bivalves des plages avant de repartir au large.

Les jeunes, principalement les turbots (DÉNIEL, 1974), barbues, plies, solettes, se nourrissent de Crustacés et de Mollusques des bas de plages (secteurs Est et Nord).

Certaines espèces n'entrent dans la baie que pour hiverner et s'alimenter : c'est le cas du grondin rouge (*A. cuculus*), totalement absent des captures en été.

CONCLUSION

L'exploitation artisanale et réglementée de la baie de Douarnenez en fait un écosystème stable, où peuvent se développer des populations saines de poissons. Le nombre et la qualité des espèces présentes lui donnent une valeur inestimable tant au niveau économique que scientifique. La production de jeunes se réalise normalement, mais leurs nurseries exposées à l'Ouest la rendent particulièrement vulnérable à la pollution.

BIBLIOGRAPHIE

- DÉNIEL C. (1974) - Régime alimentaire des jeunes turbots *Scophthalmus maximus* L. de la classe 0 dans leur milieu naturel. *Cah. de Biol. mar.*, XV, pp. 551-566.
- DÉNIEL C. (1978) - Premiers résultats d'une expérience de marquage de poissons plats en baie de Douarnenez. *J. Rech. Océanogr.*, III (1), 29.
- GREER WALKER M., HARDEN JONES F.R., ARNOLD G.P. (1978) - The movements of plaice (*Pleuronectes platessa* L.) tracked in the open sea. *J. Cons. int. Explor. Mer*, 38 (1), pp. 58-86.
- HARDEN JONES F.R. (1970) - Fish migration. Ed. Arnold Edward, Londres, 325 p.
- QUINIOU L. (1978) - Les poissons démersaux de la baie de Douarnenez. Alimentation et écologie. Th. 3^e cycle, Fac. Sci. Brest, 222 p.
- RABENEVANANA M.W. (1978) - Les œufs et les larves de poissons téléostéens de la baie de Douarnenez et de la Manche occidentale. Rapp. D.E.A. Océanogr. biol., Fac. Sci. Brest, 58 p.

Catalogue systématique des poissons chalutés en Baie de Douarnenez

		Nom local
CHONDRICHTHYEN, SÉLACIENS, PLEUROTREMES		
GALCIFORMES, SCYLIORHINIDÉS		
<i>Scyliorhinus canicula</i>	(Linnaeus, 1758)	Petite roussette, chat
<i>Scyliorhinus stellaris</i>	(Linnaeus, 1758)	Grande roussette
HYPOTREMES		
TORPÉDINIFORMES, TORPÉDINIDÉS		
<i>Torpedo torpedo</i>	(Linnaeus, 1758)	Torpille
RAJIFORMES, RAJIDÉS		
<i>Raja brachyura</i>	(Lafont, 1873)	Raie douce
<i>Raja clavata</i>	(Linnaeus, 1758)	Raie bouclée
<i>Raja microocellata</i>	(Montagu, 1818)	Raie froide
<i>Raja montagui</i>	(Fowler, 1910)	Raie douce
<i>Raja batis</i>	(Linnaeus, 1758)	Pocheteau
<i>Raja naevus</i>	(Müller et Henle, 1841)	Raie fleurie
DASYATIDÉS		
<i>Dasyatis pastinaca</i>	(Linnaeus, 1758)	Raie tère
OSTÉICHTHYENS, ACTINOPTÉRYGIENS, TÉLÉOSTÉENS		
CLUPÉIFORMES, CLUPÉIDÉS		
<i>Sardina pilchardus</i>	(Walbaum, 1792)	Sardine
<i>Sprattus sprattus</i>	(Linnaeus, 1758)	Sprat
ANGUILLIFORMES, CONGRIDÉS		
<i>Conger conger</i>	(Artedi, 1738) (Linnaeus, 1758)	Congre
SYNGNATHIFORMES, SYNGNATHIDÉS		
<i>Syngnathus typhle</i>	(Linnaeus, 1758)	
<i>Nerophis</i> sp.	(Rafinesque, 1810)	
<i>Hippocampus</i> sp.	(Rafinesque, 1810)	Hippocampe
GADIFORMES, MERLUCCIDÉS		
<i>Merluccius merluccius</i>	(Linnaeus, 1758)	Merlu

GADIDÉS

<i>Gadus morhua</i>	(Linnaeus, 1758)	Morue
<i>Merlangius merlangus</i>	(Linnaeus, 1758)	Merlan
<i>Pollachius pollachius</i>	(Linnaeus, 1758)	Lieu jaune
<i>Pollachius virens</i>	(Linnaeus, 1758)	Lieu noir
<i>Trisopterus minutus</i>	(Linnaeus, 1758)	Capelan
<i>Trisopterus luscus</i>	(Linnaeus, 1758)	Tacaud
<i>Molva molva</i>	(Linnaeus, 1758)	Julienne
<i>Raniceps raninus</i>	(Linnaeus, 1758)	Grenouille de mer
<i>Gaidropsarus vulgaris</i>	(Cloquet, 1824)	Motelle

ZEIFORMES, ZEIDÉS

<i>Zeus faber</i>	(Linnaeus, 1758)	Saint-Pierre
-------------------	------------------	--------------

PERCIFORMES, SERRANIDÉS

<i>Dicentrarchus labrax</i>	(Linnaeus, 1758)	Bar
-----------------------------	------------------	-----

CARANGIDÉS

<i>Trachurus trachurus</i>	(Linnaeus, 1758)	Chinchard
----------------------------	------------------	-----------

MULLIDÉS

<i>Mullus surmuletus</i>	(Linnaeus, 1758)	Rouget
--------------------------	------------------	--------

SPARIDÉS

<i>Pagellus bogaraveo</i>	(Brünnich, 1768)	Daurade
<i>Spondyllosoma cantharus</i>	(Linnaeus, 1758)	Daurade grise

AMMODYTIDÉS

<i>Hyperoplus lanceolatus</i>	(Le Sauvage, 1824)	Lançon
-------------------------------	--------------------	--------

TRACHINIDÉS

<i>Trachinus draco</i>	(Linnaeus, 1758)	Grande vive
<i>Trachinus vipera</i>	(Cuvier, in Cuv. et Val., 1828)	Petite Vive

GOBIIDÉS

<i>Pomatochistus</i> sp.	(Gill, 1864)	Gobie
--------------------------	--------------	-------

CALLIONYMIIDÉS

<i>Callionymus lyra</i>	(Linnaeus, 1758)	Callionyme
-------------------------	------------------	------------

BLENNIIDÉS

<i>Blennius ocellaris</i>	(Linnaeus, 1758)	Blennie
---------------------------	------------------	---------

ATHÉRINIFORMES, ATHÉRINIDÉS

<i>Atherina presbyter</i>	(Cuvier, 1829)	Prêtre
---------------------------	----------------	--------

SCORPAENIFORMES, TRIGLIDÉS

<i>Trigla lucerna</i>	(Linnaeus, 1758)	Grondin
<i>Aspitrigla cuculus</i>	(Linnaeus, 1758)	Grondin rose
<i>Eutrigla gurnardus</i>	(Linnaeus, 1758)	Grondin gris
<i>Trigloporus lastoviza</i>	(Brünnich, 1768)	Grondin rouge

AGONIDÉS

<i>Agonus cataphractus</i>	(Linnaeus, 1758)	Tombe Souris de mer
----------------------------	------------------	------------------------

PLEURONECTIFORMES, SCOPHTHALMIDÉS

<i>Scophthalmus rhombus</i>	(Linnaeus, 1758)	Barbue
<i>Phrynorhombus regius</i>	(Bonnaterre, 1788)	
<i>Phrynorhombus norvegicus</i>	(Günther, 1862)	
<i>Psetta maxima</i>	(Linnaeus, 1758)	Turbot
<i>Zeugopterus punctatus</i>	(Bloch, 1787)	Targeur

BOTHIDÉS

<i>Arnoglossus laterna</i>	(Walbaum, 1972)	
<i>Arnoglossus imperialis</i>	(Rafinesques)	
<i>Arnoglossus thori</i>	(Kyle, 1913)	

PLEURONECTIDÉS

<i>Pleuronectes platessa</i>	(Linnaeus, 1758)	Carrelet
<i>Limanda limanda</i>	(Linnaeus, 1758)	Ecaillé
<i>Microstomus kitt</i>	(Walbaum, 1792)	Limande-sole
<i>Platichthys flesus</i>	(Linnaeus, 1758)	Plie-Flet

SOLEIDÉS

<i>Solea vulgaris</i>	(Quensel, 1806)	Sole
<i>Solea lascaris</i>	(Risso, 1810)	Solette
<i>Buglossidium luteum</i>	(Risso, 1810)	
<i>Microchirus variegatus</i>	(Donovan, 1808)	Céteau

LOPHIIFORMES, LOPHIIDÉS

<i>Lophius piscatorius</i>	(Linnaeus, 1758)	Lotte
----------------------------	------------------	-------